

Construction de la nouvelle station d'épuration de Lannion

**Dossier d'enquête publique unique en lien avec l'autorisation
Environnementale**

Pièce n°7 : Annexes

CONSULTING

SAFEGE
1, rue du Général de Gaulle
CS 90293
35761 SAINT GREGOIRE cedex

Agence Bretagne Pays de Loire

SAFEGE SAS - SIÈGE SOCIAL
Parc de l'Île - 15/27 rue du Port
92022 NANTERRE CEDEX
www.safege.com

Version : 2

15/12/2022

Virginie KERGONOU

Visa :

Table des annexes

- Annexe 1 : Relevés de propriété
- Annexe 2 : Plan des zonages d'assainissement collectif des communes du système d'assainissement
- Annexe 3 : Convention de rejet Géant Casino
- Annexe 4 : Convention de rejet ESATCO
- Annexe 5 : Convention de rejet Abattoir communal
- Annexe 6 : Convention de rejet Distillerie Warenghem
- Annexe 7 : Convention de rejet Centre Hospitalier Pierre Le Damany
- Annexe 8 : Convention de rejet Quanteo Group
- Annexe 9 : Convention de rejet Kerdry
- Annexe 10 : Arrêté préfectoral du 9 janvier 2020 autorisant le système d'assainissement de Lannion
- Annexe 11 : Evolution de la qualité du rejet de la station d'épuration depuis 2016
- Annexe 12 : Arrêté préfectoral du 3 mai 2017 relatif à la recherche de micropolluants
- Annexe 13 : Données hydrologiques
- Annexe 14 : Etude des incidences sur les sites Natura 2000
- Annexe 15 : Etude olfactive de la STEP de Lannion – BURGEAP – Novembre 2018
- Annexe 16 : Mesures acoustiques – SAFEGE Novembre 2021
- Annexe 17 : Modélisation de la dispersion des rejets de la STEP de Lannion – ACTIMAR – Mai 2022
- Annexe 18 : Extraits de l'étude technico-économique réalisée par Cycl'Eau
- Annexe 19 : Arrêtés préfectoraux relatifs au plan d'épandage
- Annexe 20 : Bilan agronomique d'épandage des boues de la station actuelle pour 2021
- Annexe 21 : Guide de recommandations sanitaires pour les activités nautiques en eau douce – ARS
- Annexe 22 : Liste des microorganismes pathogènes contenus dans les eaux usées
- Annexe 23 : Données de l'ANSES relatives aux paramètres microbiologiques dans les effluents bruts et rejets des systèmes d'assainissement
- Annexe 24 : Calculs de caractérisation du risque pour le stade d'eau vive

ANNEXE 1 : RELEVES DE PROPRIETE

Construction de la nouvelle station d'épuration de Lannion

Pièce n°7 : Annexes

Tableau récapitulatif des parcelles concernées par l'ensemble du projet

Parcelles	Élément de projet concerné	Propriété
AS 52, 53 et 74	Station d'épuration actuelle	Commune de Lannion
AR 227	Nouveau poste de refoulement de Nod Huel	
AS 50	Canalisation de transfert entre le PR Nod Huel et la nouvelle station	
AS 6, 7, 8, 9, 11 et 73	Nouvelle station d'épuration	Propriété privée en cours d'acquisition LTC

Relevés de propriété des terrains appartenant à la commune de Lannion

**LANN
ION**

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

VILLE DE LANNION

Attestation de propriété

Je Soussigné, Paul LE BIHAN, Maire de la Ville de LANNION, atteste que les parcelles mentionnées ci-dessous sont la propriété de la ville de Lannion :

n° 52, 53, 74 et 50, section AS ainsi que la 227, section AR

Fait à Lannion, le 29/09/2022, pour servir et valoir ce que de droit.

LE MAIRE,

Paul LE BIHAN

Signé par : Paul Le
Bihan
Date : 29/09/2022
Qualité : Maire maire

Construction de la nouvelle station d'épuration de Lannion

Pièce n°7 : Annexes

REGULARISATION

Les présentes seront régularisées par acte notarié établi par Me MARZIN, notaire à Lannion, aux frais de Lannion-Trégor Communauté.

Fait à Tribauden
Le 25 mar 2022



Construction de la nouvelle station d'épuration de Lannion

Pièce n°7 : Annexes



ANNEXE 2 : PLAN DES ZONAGES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES COMMUNES DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

- Plans des zonages d'assainissement en vigueur pour Louannec et Trébeurden
- Plan des futurs zonages en cours d'approbation pour Ploubezre et Ploulec'h
- Plans de proposition de zonage pour les communes de Lannion et St-Quay-Perros où une révision est en cours

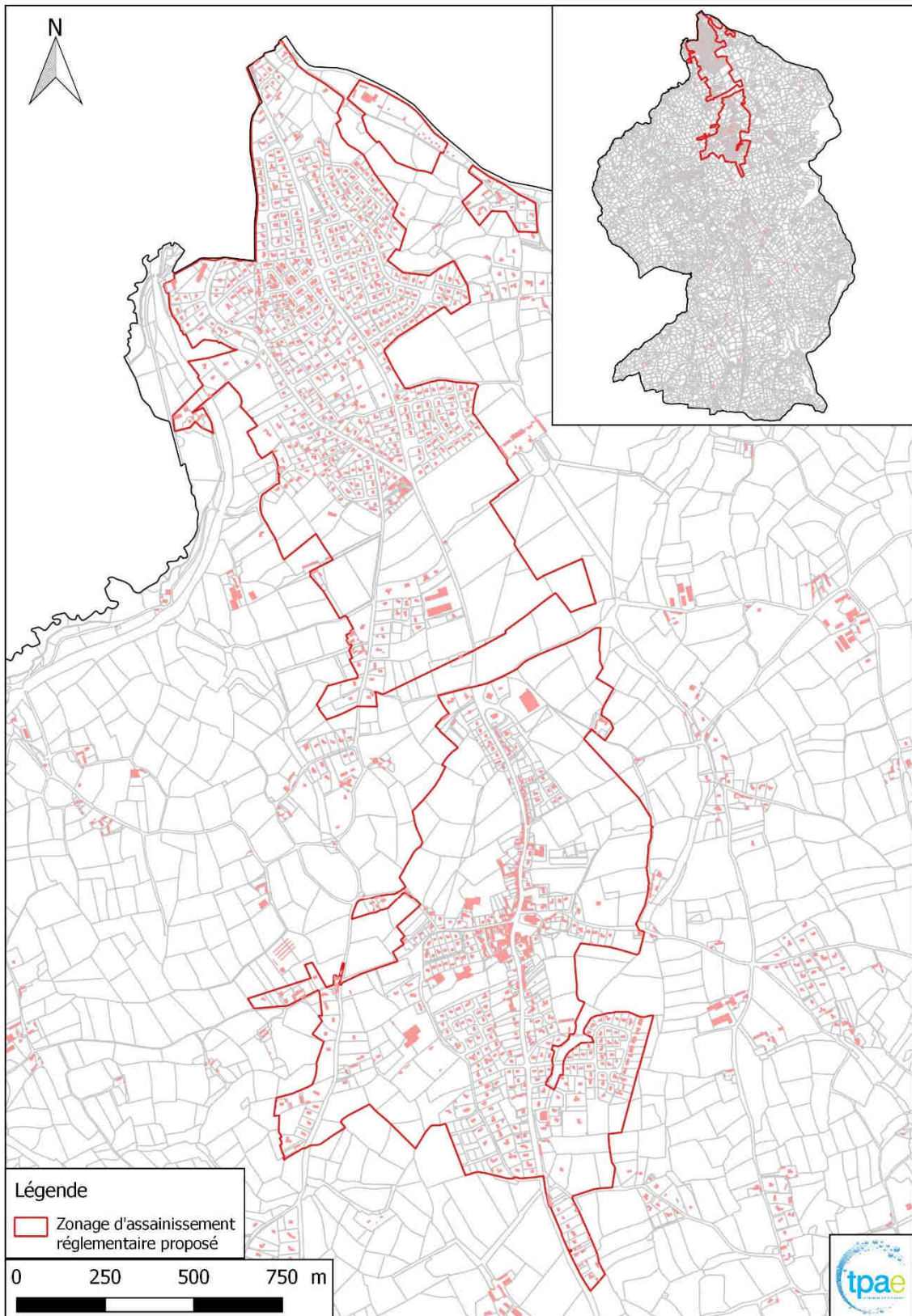


Figure 1 : Proposition de zonage assainissement pour la commune de Ploubezre

Commune de Ploubezre
Actualisation du zonage d'assainissement

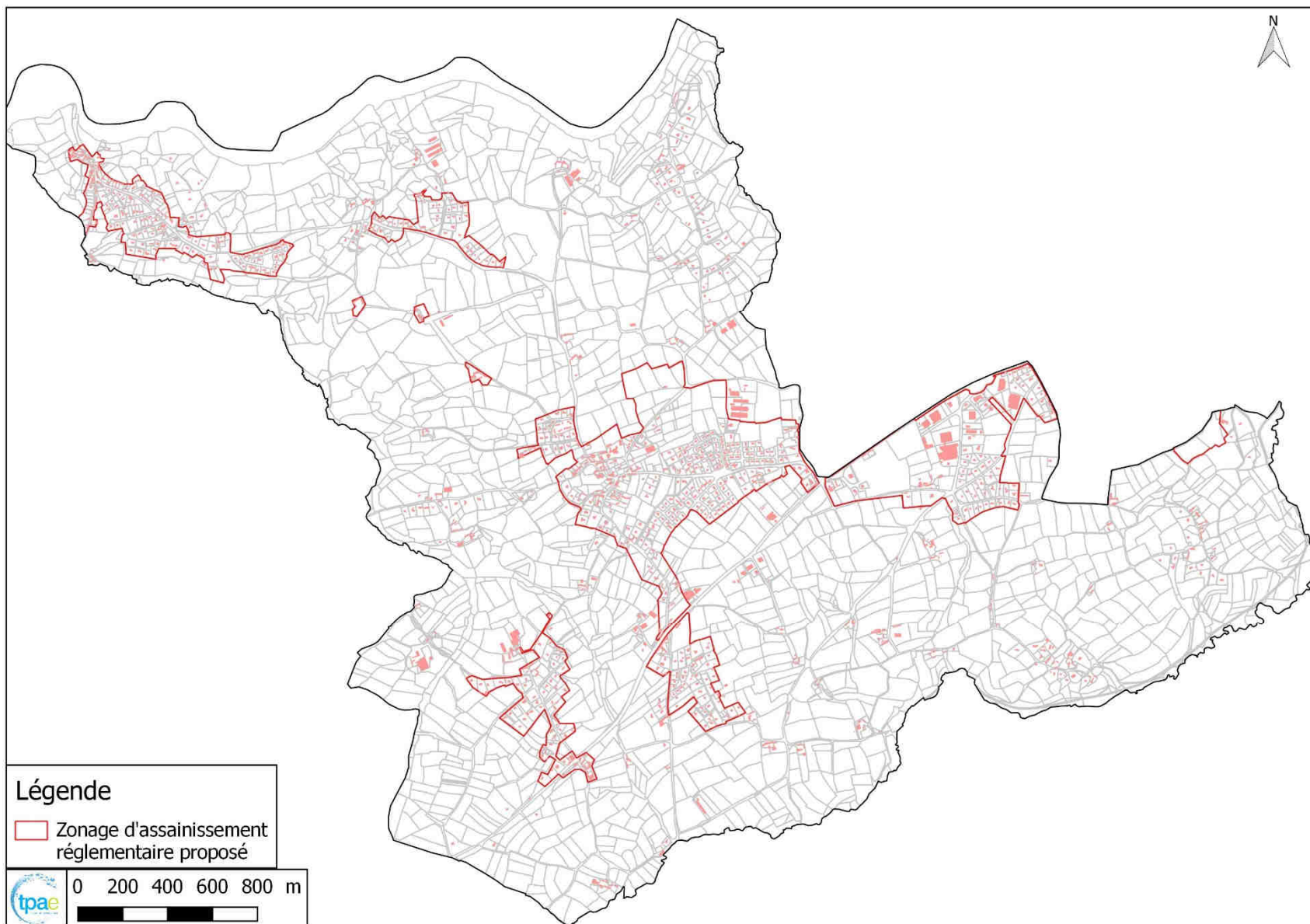


Figure 1 : Proposition de zonage assainissement pour la commune de Ploulec'h

